

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH DE BAILLEAU L'EVÊQUE



Du mercredi 4 septembre 2024

au

mercredi 2 juillet 2025

Directrice : Sandrine GODVIN

SOMMAIRE

1... Présentation de la structure associative et de Chartres Métropole

2... Présentation de l'accueil de loisirs

- Les locaux
- Les horaires
 - Pour les 3-5 ans
 - Pour les 6-11 ans
- La restauration
- Le matériel
- Le budget

3... Objectifs généraux et opérationnels

Actions envisagées pour 2023/2024

4...Présentation du public accueilli

- L'habilitation
 - Les enfants d'âge maternel : Les Ecureuils
 - Les enfants d'âge élémentaire : Les Artistes

5...Présentation de l'équipe d'animation

- *la direction
- *les animateurs
- *l'assistant sanitaire

6...Une journée de vie à l'accueil de loisirs

- *l'accueil du matin
- *les activités
- *le rangement
- *le repas et les goûters
- *les temps calmes
- *les temps libres
- *l'au-revoir ou l'accueil du soir
- *cette année à Bailleau L'Evêque
- * L'hygiène

7...Les projets d'animations

8... Afin de favoriser une bonne vie de groupe...

9...Les règles de vie pour bien vivre ensemble

- Pour les enfants
- Pour les animateurs

10... les règles de bien travailler ensemble

1- PRESENTATION DE LA STRUCTURE ASSOCIATIVE

Depuis le 1^{ER} septembre 2021, l'accueil de Loisirs de Bailleau L'Evêque est géré par l'association des PEP28 situé à Lucé. Elle gère aussi d'autres accueils de loisirs avec qui nous pouvons travailler pour des projets communs, comme Saint Georges sur Eure, Dammarie, Amilly, Morancez, Jouy, Sours, Maintenon....

Le respect des rythmes de chacun, la pratique d'activités variées, la démarche de projet, la découverte des milieux naturels, humains et culturels ainsi qu'une vie quotidienne de qualité sont les composantes d'un accueil réussi.

L'association des PEP28 a pour vocation : le vivre-ensemble, la citoyenneté, la mise en réseau et à asseoir l'économie de l'Association et de son siège par le développement du secteur Education et Loisirs et du secteur Médico-Social.

Les accueils de loisirs pep28 sont des lieux d'épanouissement personnel, de créativité et de socialisation. Un projet partagé avec les équipes, les jeunes et les familles, pour promouvoir un esprit de solidarité, de laïcité et favoriser l'éducation à la citoyenneté.

L'association permet l'accès des pratiques socioculturelles aux enfants et aux jeunes de 3 à 16 ans résidant prioritairement sur le territoire de Chartres métropole.

Elle propose une palette d'activités variées de proximité sur tout le territoire.

Elle permet de répondre aux besoins de garde des familles grâce à la mise en place d'accueils éducatifs.

Elle permet d'intégrer les enfants et les jeunes dans la vie communale afin de développer une identité territoriale.

Elle permet et différencie les accueils selon les tranches d'âges des enfants et des jeunes sur le territoire grâce à l'ouverture d'ALSH pour des enfants d'âges maternels, d'âges élémentaires et d'adolescents tout en respectant le rythme de chacun.

Elle permet aussi d'améliorer le comportement social des enfants accueillis et les aides à s'épanouir avec un panel varié d'activités culturelles, créatives, sportives...

Les accueils de loisirs sont ouverts toute l'année de septembre à août sur les vacances scolaires et les mercredis scolaires de 7h30 à 18h30 (hors vacances de fin d'année).

Présentation Chartres Métropole

Au 1^{er} Janvier 2000, apparaît la première communauté d'agglomération, actant la disparition du district de Chartres. Elle comprenait 7 communes : Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers, et comptait 90 000 habitants. Le 20 février 2004 fut adopté le nom « Chartres métropole ».

Le 1^{er} janvier 2011 eu lieu la fusion entre Chartres métropole et les communautés de communes de l'« Orée de Chartres » et du « Val de l'Eure ». La nouvelle agglomération passa, alors, à 32 communes et environ 112 000 habitants.

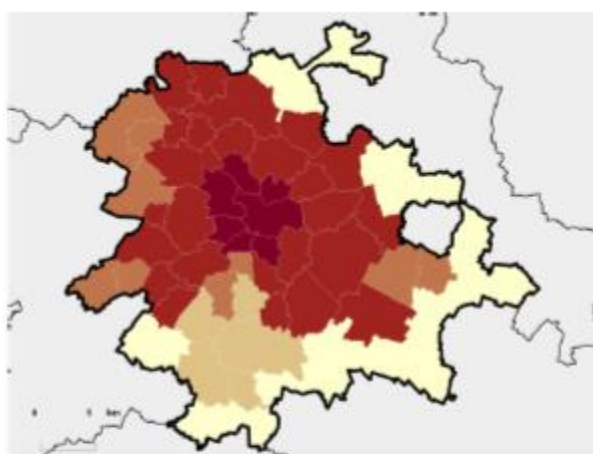
Le 1^{er} janvier 2012, les communes de Barjouville, Dangers, Francourville, Mittainvilliers, Saint-Aubin-des-Bois, Thivars, Vérigny et Voise ont adhéré à Chartres métropole. Le 1^{er} mars 2012, Chauffours et Ollé les rejoignaient, portant le nombre de communes à 42, pour 118 000 habitants. Le 1^{er} janvier 2013, la fusion avec la communauté de communes du Bois Gueslin fût actée. Chartres métropole compte donc désormais 47 communes pour 125 000 habitants.

Au 1^{er} janvier 2018, 20 nouvelles communes rejoignent Chartres métropole, à savoir : Alonnes, Boisville-la-Saint-Père, Boncé, Bouglainval, Champseru, Chartainvilliers, Denonville, Ermenonville-la-Grande, Houx, Maintenon, Meslay-le-Vidame, Moinville-la-Jeulin, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau, Saint-Léger-des-Aubées, Sandarville, Santeuil, Theuville-Pézy, Umpeau et Vitray-en-Beauce.

Le principe qui prévaut consiste à définir les limites de l'agglomération via un périmètre de 20 kilomètres autour de la Cathédrale de Chartres, jusqu'à leur église.

La Communauté d'Agglomération Chartres métropole compte 66 communes pour 144 000 habitants, soit le tiers du département d'Eure-et-Loir, qui en compte 435 000 habitants.

Chartres métropole



Date d'entrée des communes

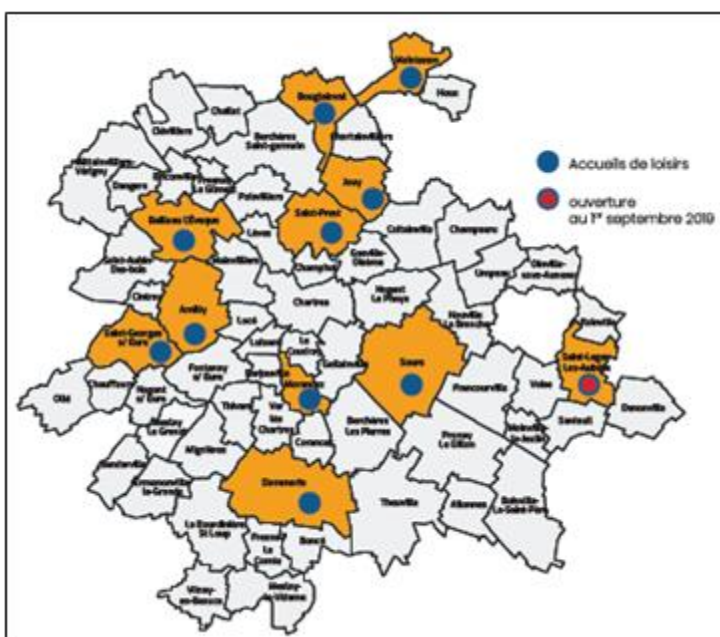
■ Avant 2011	■ 2013
■ 2011	■ 2018
■ 2012	

Source : Open Street Map et wikipedia

La compétence « enfance jeunesse » est de la responsabilité de la communauté d'agglomération Chartres métropole, concernant le périscolaire (mercredis) et l'extrascolaire (vacances). Le territoire est doté de 11 accueils de loisirs élémentaires repartis sur l'ensemble de l'agglomération et 6 espaces jeunes ouvert durant les vacances.



Lieux d'implantation des Espaces jeunes



Lieux d'implantation des Accueils de loisirs

Des camps élémentaires sont également proposés chaque année au mois de juillet exclusivement.

Une délégation de service public est en cours depuis le 01 septembre 2021 jusqu'au 31 août 2026. C'est l'association départementale PEP 28 qui assure l'organisation et le suivi des actions enfance jeunesse. Afin d'assurer ce suivi, 2,7 E.T.P de coordinateurs enfance jeunesse sont actuellement en poste.

L'ensemble des actions sont habilitées par la SDJES d'Eure et Loir et cofinancé par la CAF d'Eure et Loir.

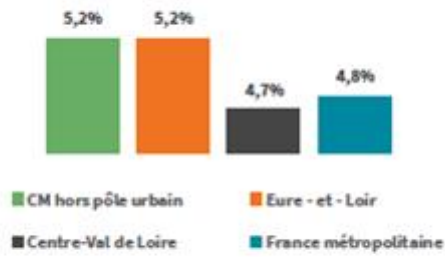
A l'heure actuelle, les objectifs sont définis suite au diagnostic « Enfance Jeunesse » réalisé courant 2019 par Ithéa conseil.

La démarche du diagnostic a pour vocation à analyser l'offre existante en matière d'accueil des enfants et les adaptations nécessaires aux besoins locaux. Le diagnostic permettra de servir le CEJ en vue de : favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil, et de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse du territoire et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands. Le diagnostic s'inscrit dans un contexte territorial particulier en raison de l'arrivée récente de 20 nouvelles communes.

Les principaux constats notables sont les suivants :

- **Un territoire jeune dont les niveaux d'évolution sont modérés et différenciés selon les territoires** (une population jeune en proportion plus importante qu'ailleurs (3/5 ans et 6/11 ans), des territoires les plus excentrés du pôle urbain apparaissant au sein des cartes comme territoires les plus jeunes de Chartres métropole, des effectifs scolaires qui restent globalement stables, avec une tendance qui devrait se poursuivre dans les années à venir)
- **Un territoire avec de nombreux jeunes, se retrouvant progressivement moins présents à l'entrée dans l'âge adulte** (une proportion remarquablement élevée de jeunes de 11 à 17 ans, une partie ouest de Chartres métropole plus jeune en proportion que le reste du territoire, un phénomène de départs au moment de l'entrée dans l'âge adulte, en lien avec l'absence d'offre de formation en milieu rural)
- **Des jeunes qui pratiquent différentes activités (sport en premier lieu)** (avec des déplacements qui s'opèrent très majoritairement par les parents, plusieurs thématiques qui intéressent les jeunes : animaux, environnement, égalité homme/femme, pauvreté, ...)

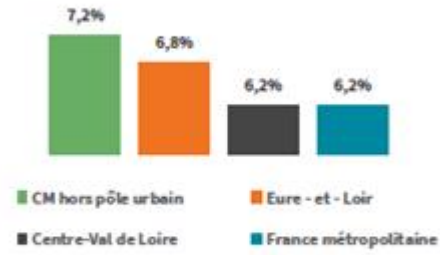
Part des 3-5 ans au sein de la population



Source : INSEE ROP 2015

En 2015, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 5,2%, contre 4,8% en France métropolitaine.

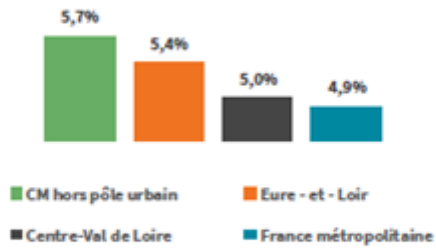
Part des 6-10 ans au sein de la population



Source : INSEE ROP 2015

En 2015, la part des 6-10 ans au sein de la population était de 7,2%, contre 6,2% en France métropolitaine.

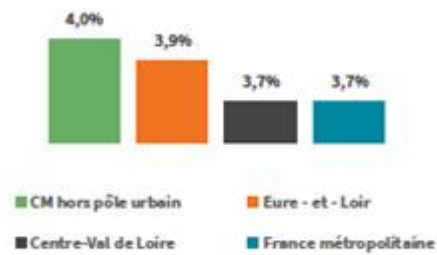
Part des 11-14 ans au sein de la population



Source : INSEE ROP 2015

En 2015, la part des 11-14 ans au sein de la population était de 5,7%, contre 4,9% en France métropolitaine.

Part des 15-17 ans au sein de la population



Source : INSEE ROP 2015

En 2015, la part des 15-17 ans au sein de la population était de 4,0%, contre 3,6% en France métropolitaine.

2-PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Structure	ALSH de Bailleau L'Evêque
Adresse	Parc Olivier Gault -28300 Bailleau L'Evêque
Téléphone fixe/Portable	02/37/32/05/74 et 06/16/82/92/98
Mail	alsh.bailleauleveque@pep28.asso.fr
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Jours d'ouvertures vacances	Toute l'année sauf vacances de fin d'année

L'ALSH de Bailleau L'Evêque est organisé et géré par l'association des PEP28.

Il sera ouvert du mercredi 4 septembre 2024 au mercredi 2 juillet 2025.

Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans de toute l'agglomération de Chartres Métropole mais aussi les enfants hors territoire selon les places disponibles.

CAPACITE D'ACCUEIL

Agés	3-5 ans	6-11 ans	Total
Mercredis	32 enfants	36 enfants	68 enfants
vacances d'automne	24 enfants	24 enfants	48 enfants
vacances fin d'année	FERME	FERME	FERME
Vacances d'hiver	24 enfants	24 enfants	48 enfants
vacances de Printemps	24 enfants	24 enfants	48 enfants
vacances de juillet	32 enfants	36 enfants	68 enfants
Vacances d'aout	16 enfants	12 enfants	28 enfants

Les locaux :

L'accueil des enfants se fait dans l'ALSH de Bailleau L'Evêque au parc Olivier Gault 28300 Bailleau L'Evêque. L'accueil de Loisirs est composé de plusieurs parties :

- Une salle d'animation maternelles divisible en deux parties grâce à une cloison.
- Une salle d'animation élémentaire divisible en deux parties grâce à une cloison.
- Une petite salle pour un groupe d'élémentaires
- Une salle de sieste pouvant accueillir une douzaine de lits individuels.
- Une cuisine avec fours, frigo, évier, meubles de stockage/rangement ...
- Un bureau pour la direction avec une photocopieuse.
- Une cours avec deux structures, une pour chaque tranche d'âge.
- Une régie pour le matériel nécessaire aux diverses activités
- Un cabanon en bois à l'extérieur, pour les jeux d'extérieurs/trottinettes...
- Des sanitaires différents pour les différentes tranches d'âges
- Une salle de restauration, juste à côté de l'accueil de loisirs (cantine école).
- Un parc communal équipé d'un parcours sportif, de terrains de tennis et de football, d'un city stade

L'équipe d'animation et les enfants feront de ces locaux, un lieu convivial et chaleureux favorable à l'épanouissement des jeunes fréquentant l'accueil de loisirs. Un soin particulier sera apporté à la décoration et à l'aménagement de l'accueil de loisirs, au fil des mois.



Les horaires :

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30 tous les mercredis scolaires de l'année, les vacances (Automne, Hiver, Printemps, Été (juillet et Août)).

Pour les 3-5 ans :

L'accueil des maternels est échelonné à partir de 7h30 jusqu'à 9h, pour l'arrivée du matin. Pendant cet accueil, différents espaces sont proposés aux enfants : puzzles, jeux de connaissances, livres, dessins... Différents espaces jeux (cuisine/ bricolage/voitures/kappla/bibliothèque) sont aménagés pour permettre aux enfants de se détendre durant ce temps d'accueil, qui peut être très tôt le matin pour certains enfants. Le départ se fait à partir de 17h jusqu' à 18h30, avec comme le matin, des activités intérieures ou extérieures (selon la météo).



Pour les 6-11 ans :

L'accueil des enfants d'âge élémentaire est échelonné de 7h30 à 9h et lors de cet accueil, nous proposons des activités choisies par les enfants par rapport aux propositions faites par l'équipe (perles à fondre, coloriages numéros ou zen coloriages, bracelet de perles, parties d'échecs...). Le départ a lieu entre 17h et 18h30. Les enfants peuvent bénéficier des mêmes activités que le matin pendant ce temps d'accueil du soir.

Lors des sorties, ces horaires peuvent être modifiés. Elles seront mentionnées sur les programmes ainsi que sur le tableau d'affichage du centre.



La restauration :

Les repas pris dans l'espace de restauration de l'école seront préparés et livrés par YVELINES RESTAURATION. Ils seront réchauffés selon la procédure par notre cantinière, responsable de la restauration. Le mobilier de la cantine est adapté aux deux tranches d'âges présentes à l'ALSH (tables et chaises pour les maternels et tables et chaises pour les élémentaires et les adultes).

Un animateur mange avec un groupe d'enfants pour chaque table et ce, afin de surveiller le bon déroulement du repas et d'aider au rangement de la table à la fin du repas mais tout en essayant de rendre les enfants autonomes au fil de l'année.

Les repas ont lieu en deux services, les maternels de 11h30 à 12h30 et les élémentaires de 12h30 à 13h30.



Si durant les journées de centre, nous effectuons une sortie nécessitant un pique-nique, ils seront préparés le matin même de la sortie par des animateurs et la cantinière dans la cuisine de la cantine. Lorsque le départ pour notre sortie est trop tôt, nous emmenons, sous glacière, tous les ingrédients pour réaliser les sandwiches sur place, tout en respectant les normes d'hygiène.

Le pique-nique pourra se composer :

- * d'un sandwich
- * d'un paquet de chips
- * d'une portion de fromage (babybel ou kiri ou vache qui rit)
- * d'une compote type pom'potes
- * d'un petit gâteau type mini cake.

Durant l'année, dans la mesure du possible, nous essayerons de faire quelques repas à thèmes afin de changer des repas de la restauration et de faire découvrir d'autres plats aux enfants : repas tex mex avec des wraps, repas d'Hiver avec une raclette, repas Bretons avec une party crêpes, repas Italien avec des pizzas...

Le matériel à disposition pour l'équipe d'animation:

L'accueil de loisirs a pour vocation de proposer une palette d'activités diversifiées aux enfants fréquentant le centre. L'équipe d'animation dispose en permanence du matériel suivant :

- 2 consoles radio/sono
- Un appareil de développement photos
- 2 appareils photos numérique
- Une plastifieuse
- Un baby foot
- Des jouets variés (kapla, petites voitures, poupées, clics, légos...)
- Des jeux de société adaptés aux différents âges
- Du matériel pour les ateliers créatifs (peinture, colle, papiers, crayons feutres et couleurs.)
- Des jeux extérieurs (trottinettes, ballons, raquettes, jeux...)
- Des malles avec du matériel spécifique : cirque, scrap, pyrogravure, déguisements, perles.....
- Une structure gonflable pour les maternels
- Un lecteur DVD
- Un ordinateur portable (celui de la direction)
- Un téléviseur

.Le budget :

Pour chaque mercredi de l'année 2023/2024 et pour chaque jour de vacances

= **2.50 Euros/journée/enfant**

Goûter	Matériel pédagogique et sorties	Transports (en plus des 2.50)
0.30 /enfant/jour	2.20Euros	1.50/journée enfant

Les budgets sont modulables ainsi que le budget matériel pédagogique peut être mis sur le transport ou le goûter et vice versa.

Toutes dépenses faites à l'accueil de Loisirs doivent être accompagnées d'une facture et/ou du ticket de caisse. Celle-ci doit être rangée et numérotée dans le classeur de comptabilité du centre.

Ce classeur doit ensuite être donné à la fin du mois, à la comptable de l'association des PEP28.

La directrice se doit de respecter son budget et de bien le répartir entre le transport, les goûters, le matériel pédagogique et les prestations extérieures, afin que les enfants bénéficient de tous les moyens possibles. Le centre doit pouvoir offrir aux enfants des journées ludiques et enrichissantes et faire en sorte que les animateurs puissent avoir le matériel dont ils ont besoin (dans la mesure du possible).

3-OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS

Les objectifs de cette année chez les maternelles sont :

*** Accepter les différences pour mieux communiquer et apprendre à vivre ensemble**

Afin de permettre aux enfants de ne plus être individualiste e de faire attention aux autres, nous allons proposer diverses activités afin d'arriver à cet objectif : Handisports/ apprentissage de LSF / cuisine différente pour permettre aux enfants allergiques de manger pareil (crêpes et gâteaux sans œufs) /jeux collectifs /créatifs en binôme

Nous continuerons aussi de les sensibiliser sur le respect de la planète (objectif des années précédentes), en continuant de réduire notre impact sur la planète avec moins de déchets, le faire soi-même (activités recup, goûters fait maison...)

*** Découvrir le monde en couleurs**

Grace à Elmer l'éléphant, les enfants vont créer, cuisiner (gouters et repas midi), découvrir le livre (partenariat avec la bibliothèque communale) , jouer et faire du sport et réaliser des défis haut en couleurs

Les objectifs de cette année chez les élémentaires sont :

***Le vivre ensemble avec nos différences**

Ateliers sportifs (avec Makiesse tous les mercredis et avec Jean Massy sur certaines périodes pour des sports spécifiques), ateliers créatifs et jeux en binôme pour apprendre l'entraide..., Atelier cuisine par groupe pour réaliser le gouter du jour à l'aide de consignes et d'une recette...

*** Profiter et valoriser notre environnement :**

Ateliers nature dans le parc communal, balades dans la commune et les alentours afin de connaître ce qui entoure l'ALSH, Ateliers documentaires en partenariat avec la bibliothèque communale, jeux de pistes avec les commerçants, découverte des petites bêtes qui peuplent le parc, création de fusées à eau en mode recyclage pour un lancement dans le parc

- **Actions envisagées pour 2024/2025**

1-Nettoyons la nature. A l'aide de sacs et de gants, nous ramasserons les déchets du parc communal de Bailleau L'Evêque dans le cadre de notre objectif du respect de notre planète.

2-création d'un livret d'accueil : Il favorisera le lien entre l'équipe et les parents. A l'intérieur, il y aura tous les renseignements pour passer une bonne année ensemble équipe/enfant/parents.

3-Actions du soir pour l'objectif **Partageons/découvrons ensemble.** Lors des accueils, nous réaliserons des jeux de société, des défis quizz tout au long de l'année.
Nous essayerons aussi lors des accueils du soir et du matin de partager des moments avec les parents et les enfants, lors des petits déjeuner discussion, lors des moments jeux de société.

3-Semaines Sportives pour l'objectif **bougeons ensemble.** Jean Massy (éducateur sportif) viendra sur le centre deux semaines entre les vacances scolaires d'automne et de décembre pour faire bouger les enfants en leur faisant découvrir de nouveaux sports tels que la boccia, l'escrime, le tir à la carabine et à l'arc, le rugby...

4-Projet lecture avec des moments aménagés dans la journée pour découvrir un conte, une histoire en lien avec nos thèmes de l'année.

Le livre deviendra aussi support d'activité par exemple pour une journée sur les petites bêtes découverte dans le parc ou sur le mélange des couleurs

Des petits groupes iront à la bibliothèque pour écouter, découvrir des livres.

Partenariat avec des parents pour venir faire découvrir tel ou tel livre qu'ils ont aimé raconter à leur enfant. Achat de livres tout au long de l'année en lien avec les activités, les sorties....

5-Pour l'objectif ENSEMBLE, Connaissance de l'ALSH de Bailleau L'Evêque avec une demi-journée festive Portes ouvertes partagée avec les familles (ateliers créatifs, jeux sportifs ou de réflexion...)

7-Projets Bricolage pour l'objectif **créer ensemble/valoriser notre environnement**

Tout au long de l'année, des ateliers seront proposés aux enfants pour créer des hôtels à insectes, mangeoire à oiseaux...pour protéger et valoriser l'environnement qui nous entoure

8-Pepstival sur l'environnement qui colle parfaitement avec l'objectif « connaître et protéger notre environnement ». Lors de cet événement PEP nous proposeront des activités créatives nature (petites bêtes) avec des choses ramassées dans notre parc, nous apprendrons à recycler comme on le fait au maximum à l'ALSH et nous apprendrons quelques mots en LSF sur l'environnement

4-PRESENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI :

L'habilitation :

L'accueil de loisirs de Bailleau L'Evêque peut accueillir durant cette année 2024/2025:

- 32 enfants par jour de 3 à 6 ans
- 36 enfants par jour de 6 à 11 ans

Soit un total de 68 enfants /jour au maximum pour les mercredis scolaires et le mois de juillet.

Pour les petites vacances, la capacité d'accueil passe à 24 maternels et 24 élémentaires.

Certaines spécificités liées aux différentes tranches d'âge des enfants sont des aspects de l'adaptation du travail des animateurs. Elles permettent entre autres de gérer le programme d'activité et de faciliter le dialogue entre les enfants et les adultes.

- **Les enfants d'âge maternel, de 3 à 5 ans :**

Les jeunes enfants continuent à s'affirmer auprès de leur entourage en s'imposant à celui-ci. Les enfants de cet âge ont besoin d'expérimenter, de toucher, de construire en faisant et en défaisant les choses. Ces expériences sont vécues individuellement ou en très petit groupe pour satisfaire leurs besoins. La notion de groupe leur est tout à fait étrangère à cet âge.

La relation avec l'adulte est très importante et le point de repère affectif est lui tout aussi important à cet âge. Il doit être stable et apporter une sécurité nécessaire à une bonne réalisation de soi. L'adulte est pour lui un véritable miroir et l'enfant se construit à travers ce que lui renvoie son environnement.

Le rythme de vie pour cette tranche d'âge doit être respecté. Ils aiment bouger, changer rapidement d'activités mais ils ont aussi besoin de temps pour eux, de calme.

Les enfants de 3 à 6 ans ont besoin de repères, dans le temps et dans l'espace. L'équipe d'animation doit veiller à aménager un espace sécurisant pour répondre au plus juste aux besoins de ces enfants.

Ils aiment prendre leur temps et pratiquer de multiples activités courtes et variées, seul ou en petit groupe. Ils n'ont pas la notion du danger proprement dit. Les activités doivent être brèves, bien expliquées de façon précise. Le développement du langage se fera grâce à une communication riche et con

- **Les enfants d'âge élémentaire 6-11 ans :**

La socialisation est une nouvelle étape pour cette tranche d'âge, elle favorise les relations d'amitié et le fait d'accepter des valeurs morales et éducatives liés au centre de loisirs. La curiosité intellectuelle est très présente, ce sont les acquisitions cognitives (lire, dessiner, chanter...). Les centres d'intérêts se précisent, il faut souvent les solliciter.

Une des caractéristiques principales de cette tranche d'âge est sa capacité à former des groupes d'appartenance. A travers ce groupe, ces enfants satisfont leur désir d'indépendance, établissent de nouveaux rapports sociaux. C'est d'avantage l'autonomie qui se manifeste car les enfants se sentent appartenir à un monde, prennent conscience des règles sociales et pour accepter et y vivre, construisent leur propre personnalité. Le groupe est enrichit dans ce sens également.

Ils sont capables d'intégrer des règles ou même d'en inventer : règles de vie, règles de jeux. Ils ont un besoin très fort d'apprendre, de savoir, de connaître, de comprendre. Ils veulent construire de nouvelles choses. L'activité pour eux doit déboucher sur la création. Dans les jeux, ils se mesurent les uns aux autres, cela leur permet de connaître leurs propres valeurs. Mais il faut faire attention à leur angoisse de l'échec qui peut freiner leur besoin de progression. Leur tendance à développer et exploiter totalement leurs capacités physiques, les entraîne à aller trop loin, il faut leur ménager un rythme de vie qui favorise l'équilibre entre activités et repos.



5-PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

Nom	prenom	qualification	Fonction	Statut	Periodes	Groupe
GODVIN	Sandrine	BAFD	Directrice	CDI	Permanent	Tous
SEUGE	Gael	BAFA	Animateur	CDI	Permanent	Maternels
LE CORRE	Chana	Stagiaire CAP petite enfance	Animatrice	CDD	Mercredis vacances	Maternels
PETIT	Cynthia	CAP petite enfance	Animatrice	CDI	Permanent	Maternels
RAIMBAULT	Dimitri	BAFA	Animateur	CDI	Permanent	Elementaires
BOURDET	Apolline	BAFA	Animatrice	CDI	Permanent	Elementaires
PEULTIER PICARD	Béatrice	BAFA	Animatrice	CDI	Permanent	Maternels
DIATU	Makiese	BPJEPS Sport	Animateur	CDI	Permanent	Elementaires
COMPRIDO	Christelle	BAFA et BAFD (en cours)	Animatrice	CDI	Permanent	Maternels



La direction :

- organise l'accueil en répondant aux besoins des enfants en matière de loisirs
 - est garante du projet éducatif de l'association des PEP28.
 - rédige le Projet Pédagogique de l'accueil en référence au projet éducatif de l'association.
- La mise en œuvre du PP est une action collective. Il est donc essentiel que toute l'équipe connaisse son contenu et donc son rôle dans le bon fonctionnement de ce projet pédagogique.
- Participe aux recrutements de l'équipe d'animation

Elle est responsable de :

- * la sécurité physique, morale et affective des enfants et de l'équipe d'animation.
- * l'organisation matérielle et pédagogique (fournir autant que possible le matériel nécessaire à l'équipe d'animation pour leurs projets d'animation.
- * la gestion des comptes (budget prévisionnel à respecter).
- * la coordination de l'équipe d'animation (bonne entente dans l'équipe).

Elle exerce ses compétences dans les domaines de :

- * la comptabilité-gestion financière (tenue des comptes de l'accueil de loisirs, calcul du budget prévisionnel, suivi et contrôle des dépenses...).
- * l'organisation générale (réservation des lieux de sorties, des cars, achat du matériel nécessaire aux activités proposées aux enfants, l'achat des denrées alimentaires pour le goûter et le pique-nique).
- * formalités administratives (remplir et envoyer en temps et en heure tous les documents exigés par la SDJESVA 28).
- * l'équipe d'animation (recruter l'équipe d'animation, animer les temps de réunion, gérer les plannings d'horaires et d'activités des animateurs).
- * la communication auprès de tous les acteurs du centre de loisirs (parents, enfants, équipe, cantinière, intervenants, commerçants...).
- * de la formation. La direction a un rôle de formatrice auprès des stagiaires BAFA qu'elle accueille dans l'accueil de loisirs, mais aussi auprès des animateurs diplômés.

Les animateurs seront :

- *Dynamiques et capable de prendre des initiatives
- * De construire leur propre projet d'activité
- *D'être capables d'innover dans les activités qu'ils proposeront aux enfants ; et ce afin d'éviter les activités qui reviennent à chaque saison
- *Assurer son action dans le respect des obligations légales
- *Sérieux dans leur travail et respectueux des horaires, des consignes et de leurs engagements signés dans leur fiche d'animateur.
- *Attentifs aux besoins et demandes des enfants. Ils seront à l'écoute des familles. Ils seront garants avec la directrice de la structure de la sécurité morale, physique et affective des enfants fréquentant l'accueil de loisirs
- *Disponibles pour la structure en adaptant leurs horaires (sorties) et également pour les autres structures de l'association, en cas d'absences ou de besoin dans les autres accueils de loisirs.
- *Capables de gérer un groupe et assurer la sécurité affective, morale et physique de l'enfant.

Champs des compétences :

Savoir :

- * Connaître la notion de projet et les différents niveaux de projet.
- *Connaître la législation, la réglementation et les règles de sécurité d'un accueil de loisir.
- *Avoir une gamme de petits jeux, chants, activités à proposer. Activités qu'il faudra renouveler souvent afin de ne pas tomber dans la redondance
- *Organiser son activité dans le temps et dans l'espace selon les réglementations en vigueur
- *Etablir des partenariats afin d'enrichir ses projets
- *Connaître les soins et gestes élémentaires de secours à tenir en cas de blessés.
- *Connaître les notions d'équilibre alimentaire (quantité à donner le midi ou au goûter).
- *Etre un soutien pour l'équipe d'animation et pour la direction, soutenir ses collègues

Savoir-faire :

- *Etre capable d'élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet d'animation.
- *Prévoir le temps de rangement dans son temps d'activité, les enfants peuvent y participer
- *Organiser et animer, argumenter et évaluer un projet d'animation collectif.
- *Animer des temps d'animation.
- * Innover dans sa façon de faire en proposant des activités variées
- *Organiser et aménager la vie quotidienne et collective de l'accueil de loisirs.
- *Travailler en équipe.
- *Pouvoir s'auto-évaluer.

Savoir-être :

- *Etre conscient de sa responsabilité d'animateur.
- *Respecter les règles de vie et de sécurité du centre de loisirs.

*Respecter le rythme de chacun et surtout son propre rythme.

*Savoir vivre en collectivité (écoute des autres, respect du groupe, remise en question, politesse, moqueries...).

L'assistant sanitaire :

C'est un membre de l'équipe d'animation possédant le diplôme PSC1. Cette année ce sera la directrice : Sandrine Godvin, avec le soutien de chaque animateur.

Il aura pour missions :

* Gérer les stocks de la pharmacie.

*Préparer les trousse à pharmacie de chaque groupe.

*Vérifier et compléter chaque trousse de premiers secours.

* Vérifier le carnet de pharmacie et le signer chaque jour afin de pouvoir être au courant des blessures pour pouvoir communiquer avec les parents.

* Informer les animateurs du moindre petit bobo soigné chaque jour, afin que lors de l'accueil du soir les parents en soi obligatoirement informés

*A administrer un médicament dans le cadre des Projets d'Accueil Individualisé (PAI)

Les premiers soins :

Chaque animateur pourra effectuer les premiers soins sur un enfant qui se sera blessé. Il devra OBLIGATOIREMENT en référer à l'assistant sanitaire et écrire l'incident sur le cahier d'infirmerie en indiquant le nom et le prénom de l'enfant concerné, les soins donnés, l'heure et la date et la partie concernée par les soins et surtout le nom de l'animateur qui l'a soigné.

Cette fiche sera signée par la directrice et/ou l'assistant sanitaire, chaque soir.

Les médicaments seront donnés par les parents ou toute personne désignée par les parents. Aucun médicament ne sera administré à l'enfant sans l'ordonnance du médecin au nom de l'enfant (sauf pour les enfants disposant d'un PAI).

En cas d'accident grave, la procédure à suivre est la suivante :

*Protéger (l'enfant, le groupe, vous-même...)

* Alerter (les secours, la directrice...)

* Secourir (selon les compétences acquises).

LE CENTRE DE LOISIRS DE BAILLEAU L'ÉVÊQUE C'EST....

- Un lieu de découvertes et d'épanouissement pour l'enfant et l'animateur
- Un lieu que les parents voient souvent comme une garderie
- Un lieu où l'on peut faire et voir des choses que l'on ne pourrait pas faire à la maison
- Un lieu convivial où la joie et le plaisir sont de rigueur
- Un lieu de diversité culturelle
- Un lieu de socialisation
- Un lieu d'apprentissage de la vie de façon ludique
- Un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité différent de l'école et de la maison
- Un lieu d'échanges, de vivre ensemble, de rires, de joie...



6-UNE JOURNEE DE VIE A L'ACCUEIL DE LOISIRS :

La vie quotidienne de l'accueil de loisirs constitue un élément important à la réussite du projet pédagogique. En effet, ces différents moments sont des piliers d'une journée d'animation puisque les différentes activités s'animeront autour de ces rituels. Ces passages obligatoires répondent à des besoins d'autonomie, de convivialité et d'apprentissage de l'enfant.

L'accueil du matin :

Pour les 3-5 ans, l'accueil se fait de 7h30 à 9h. Cette période est articulée autour de différents espaces de jeux et respecte le rythme de chacun. Sous la surveillance des adultes, l'enfant pourra évoluer comme il le souhaite ou encore se reposer dans le coin bibliothèque ou des canapés sont disposés. Dans le cadre de notre projet LIVRE, un animateur racontera des histoires choisies ou non par l'enfant.

Pour les 6-11 ans, l'accueil se fait de 7h30 à 9 h. Cette période sera encouragée par les animateurs par des jeux de société ou toutes autres activités créatrices (dans la mesure du possible) afin que l'enfant ne soit pas livré à lui-même lors de ces temps d'accueil.

La directrice ou son adjoint seront présents chaque matin pour accueillir les familles et discuter avec elles selon les besoins.

Les activités :

Des activités plus construites seront proposées aux 3-5 ans dès 10h. Une fois l'activité terminée et rangée, les enfants pourront être en temps libres et profiter si possible des équipements extérieurs. L'après-midi les enfants de 3/4 ans iront faire la sieste au dortoir, accompagné d'un animateur. Un temps calme sera proposé aux autres enfants et à 13h30/14h00, un temps d'activité inscrit aux plannings.

Lorsque les enfants sortiront de la sieste, ils pourront s'ils le souhaitent réaliser l'activité de l'après-midi.

Pour les 6-11 ans, l'activité débutera vers 9h30/10h. Après le repas, différents ateliers calmes seront proposés aux enfants. A 14h/14h30 débutera les activités prévues aux plannings de l'après-midi.

Le rangement :

Il sera effectué par les enfants et l'équipe d'animation après chaque activité.

L'équipe veillera à la propreté des locaux (sols, tables, régie, WC ...) tout au long de la journée.

Il est important de nettoyer le matériel utilisé pour l'activité de suite (pinceaux, barquettes...). Les lavabos et le sol doivent eux aussi être nettoyés après l'activité.

Le repas et le goûter :

Lorsque celui-ci est pris sur place, il a lieu dans l'espace de restauration situé près de l'accueil de loisirs de 11h30 à 13h30. 2 services ont lieu durant la période de midi :

1^{er} service pour les maternels de 11h30 à 12h30

2^{ème} service pour les élémentaires de 12h30 à 13h30.

Un animateur est placé à chaque table d'enfants et veillera à la bonne conduite des enfants et au bon déroulement des repas. L'équipe d'animation veillera à ce que chaque enfant mange suffisamment, ni trop peu ni en excès. Après le repas, chaque groupe d'enfants aidé de leur animateur référent, sera chargé du débarrassage de sa table : les assiettes et les verres devront être vidés avant d'être empilés sur le chariot laissé par le personnel de restauration. Les couverts seront triés et rangés dans les bacs prévus à cet effet. Les déchets seront mis à la poubelle et les tables devront être nettoyées de tous les ustensiles nécessaires au repas.

Lors des sorties, un pique-nique est préparé juste avant le départ, par l'équipe d'animation et l'agent de restauration dans la cuisine. Toutes les denrées alimentaires seront conservées dans les glacières réfrigérées jusqu'au moment de la préparation du pique-nique. Les codes-barres de tous les produits alimentaires utilisés seront obligatoirement notés dans le cahier prévu à cet effet.

Le goûter sera donné aux enfants de 3-5 ans vers 16h et avant 17h pour les 6-11 ans. Il sera préparé dans la cuisine de l'accueil de loisirs par les animateurs avec l'aide ou pas des enfants. Tous les goûters seront notés dans le cahier prévu (n°de lot, date de péremption et marques des produits utilisés).

Les repas sont des temps forts de la journée, ils doivent être partagés dans la convivialité, le partage et l'échange. Ils restent des moments d'éducation de la vie en société et de sensibilisation sur l'un des objectifs de l'année MOINS DE DECHETS.

Les temps calmes :

Ces temps commenceront dès la fin du repas car il est nécessaire de respecter un temps de digestion. L'activité faite à ce moment aura été choisie par les enfants et validée par l'équipe. Cette activité devra être calme, sans excitation ou énervement pour les enfants.

Les temps libres :

Les enfants auront la possibilité à plusieurs moments de la journée de jouer et de créer, d'être en autonomie sous la surveillance des animateurs. Ces moments d'autonomie sont TRES IMPORTANTS pour l'enfant, ils lui permettent de se construire en décidant de ce qu'il veut faire.

L'au revoir :

A chaque fin de journée, lorsque les familles viennent chercher leur enfant, elles doivent signer la feuille d'émargement. En ce temps de COVID, l'animateur qui est d'accueil écrit à la place de la signature, quelle est la personne qui est venue chercher l'enfant.

La directrice et/ou l'équipe d'animation prendra le temps de recevoir les familles et de communiquer avec elles sur la journée de leur enfant.

L'hygiène :

L'hygiène, c'est d'abord **un savoir vivre**, c'est donc pour cela que les locaux de l'accueil de loisirs doivent toujours rester dans un état de propreté suffisant et cela tout au long de la journée, l'équipe y veillera. L'équipe d'animation mettra en place une action éducative pour animer les moments de vie quotidienne où l'enfant doit se nettoyer les mains ou le visage par exemple. Une douche pour les enfants est située dans les sanitaires des maternels, les animateurs doivent l'utiliser en cas de besoin comme un vomissement ou une diarrhée. L'équipe d'animation se doit elle aussi d'avoir une hygiène corporelle et vestimentaire irréprochable.

Les animateurs sont RESPONSABLES de la propreté de leur salle d'animation, ainsi ...

- Après chaque activité, le balai devra être passé et la serpillière, si cela est nécessaire. Les tables devront être nettoyées après chaque utilisation. Il est souhaitable que lors des activités à risques (colle, peinture acrylique...) les tables soient protégées avec une nappe.
- Les chasses d'eau devront être vérifiées après chaque passage aux toilettes et surtout le soir avant la fermeture.
- Les verres ou tout autres ustensiles utilisés pour le goûter devra être lavé, séché et rangé après son utilisation. Depuis la période de Covid, nous demandons aux parents de fournir à leur enfant une bouteille d'eau pour limiter au maximum la propagation des virus. Et donc utiliser le moins possibles des verres.
- Le matériel pédagogique utilisé devra être rangé dans la régie à sa place initiale et non laissé à l'abandon sur une table dans les salles d'animation ou mis en vrac sur le chariot ou sur les étagères de la régie voir même au sol.
- L'évier de chaque salle doit être nettoyé après une activité de peinture ou de colle.
- A 19h, une personne d'une société de ménage recrutée par les PEP prend en charge le ménage dans tout l'accueil de loisirs, afin que tout soit propre pour le périscolaire le lendemain, en tant scolaire.

Pendant les vacances, le ménage est réalisé les mardis et vendredis soir. Il en va de soit que le ménage des WC sera fait tous les jours en période de vacances et les salles d'animations seront nettoyées et balayés, afin d'offrir aux enfants un lieu propre et rangé.

**Dans chaque groupe, les animateurs devront se relayer afin que ce ne soit pas toujours le même qui passe le balai ou fasse la vaisselle....
Si cela n'est pas possible, un programme des tâches devra être mis en place.**

7- LES PROJETS D'ANIMATION :

Le projet d'animation est la mise en œuvre concrète du projet pédagogique qui lui aura été rédigé par toute l'équipe d'animation.

L'activité initiée par l'animateur demeure un temps ludique pour l'enfant qui doit prendre du plaisir à réaliser ce que l'animateur a préparé. Les projets d'animation doivent être innovants, variés...afin que l'enfant aille de découverte en découverte lors de chaque activité. Qu'il n'est pas l'impression de refaire les mêmes activités tous les mois, voire chaque année.

C'est un temps éducatif et s'appuie sur des étapes essentielles :

- **Sensibilisation** : afin de donner l'envie à l'enfant de venir participer à l'activité, il faudra l'informer sur l'activité, le thème, le but...Il est souhaitable, pour les ateliers créatifs de réaliser un model afin que l'enfant ai une vision de ce qu'il va faire. La sensibilisation peut se dérouler pendant le repas, par un affichage, un courrier, une scénette de théâtre...et ce quelque jour avant l'activité.
- **Aménagement** : c'est la manière dont j'aménage, décore la salle d'animation. Cela peut se faire avec les enfants mais il doit être réalisé de manière ludique.
- **Accueil** : c'est la façon dont j'installe les enfants afin de leur faire part de l'activité à venir et leur expliquer les consignes. L'enfant doit pouvoir être bien installer, afin d'entendre et voir au mieux ce qu'il va réaliser.

8-Afin de favoriser une bonne vie de groupe et socialiser l'enfant durant cette année, il faudra mettre en place :

- * Des règles de vie qui seront réalisées par et pour les enfants venant à l'accueil de loisirs.
- * Des projets d'activités variés qui répondent aux besoins des enfants et au projet pédagogique.
- * Des grands jeux, des chants, des danses, des sorties, des activités sportives, des loisirs créatifs.
- * Etre à l'écoute de l'enfant (ses besoins, ses envies...).
- * Du matériel adéquate pour lui permettre de créer (régie, liste de matériels disponible...).
- * Des encouragements à l'effort.
- * Un moyen d'évaluation pour les enfants, afin qu'ils puissent donner leur avis sur l'activité, la sortie, le repas, le goûter, l'ambiance de la journée...mur d'expression, forum de discussions...
- * Des expositions des créations réalisées par les enfants durant l'année (c'est un moyen de valoriser l'enfant face à ses parents mais aussi de valoriser le centre).
- * Des temps spécifiques où les tranches d'âge seront réunies pour une seule et unique activité, sortie, jeux de sociétés en mélangeant les groupes maternelles et élémentaires...

9-Les règles de vie pour bien vivre ensemble

- **Pour les enfants :**

Il est interdit d'emmener des objets personnels tels que les bijoux, les petits jouets (cartes...), des consoles de jeux, des portables à l'accueil de loisirs.

Une tenue vestimentaire adéquate est souhaitable pour venir à l'accueil de loisirs. L'enfant venant au centre devra faire en sorte d'avoir un langage respectueux et non grossier. Il devra respecter le matériel mis à sa disposition mais aussi ses copains ainsi que tous les adultes qu'il côtoiera durant sa présence à l'accueil de loisirs (directrice, animateurs, cantinière et toute autres personnes...).

- **Pour les animateurs : LA PEDAGOGIE PAR L'EXEMPLE**

Il est interdit de consommer de l'alcool et de la drogue, de parler de nos croyances politiques et religieuses durant votre présence avec les enfants au centre de loisirs. Vous devez respecter la charte de l'animateur que vous avez signé en début de mois.

Vous devez être ponctuel, en cas de retard vous devez prévenir absolument la directrice au 02.37.32.05.74. Vous devez respecter le matériel pédagogique mis à votre disposition et surtout ne pas le gaspiller. Vous devez rendre votre liste de matériels avant l'activité (lors de l'élaboration du planning en réunion), afin que la directrice l'achète. Avant, **merci de vérifier dans la régie le matériel mis à votre disposition afin de ne pas mettre sur votre liste du matériel dispo à l'accueil de loisirs.** En aucun cas, l'animateur achètera le matériel dont il a besoin.

Vous devez respecter la directrice, vos collègues et toutes les personnes qui travaillent avec nous durant cette année. Vous ne devez en aucun cas faire preuve de violence envers qui que ce soit (enfants et adultes). Respecter l'autre, ne pas le dénigrer et très important. Nous sommes tous différents avec nos capacités à faire tel ou tel choses. **Nous ne pensons et percevons pas de la même chose à une explication donnée...PENSEZ Y !!!!!**

Vous devez avoir une tenue correcte, adéquate avec votre travail.

Vous devez rendre compte à la directrice de tout ce qui vous jugerez important et utile sur l'enfant ou sur vos collègues, pour le bon fonctionnement du centre.

Vous ne devez pas punir un enfant. Si l'enfant enfreint les règles de vie du centre, il doit réparer sa « bêtise » mais de manière juste et intelligente et non de manière punitive et abusive (ex : assis sur une chaise, exclu d'un jeu d'une activité, privé de repas ou de goûter...).

Surtout, la bêtise de l'enfant doit lui être expliquée, pour cela mettez-vous à sa hauteur, parlez lui, expliquez-lui.

Par contre, si l'enfant persiste à reproduire des actes contraires aux règles de vie du centre, une discussion avec les parents et la directrice sera nécessaire.

10-LES REGLES DE BIEN TRAVAILLER ENSEMBLE :

L'équipe d'animation est garante du projet pédagogique.

Chaque animateur doit pouvoir s'exprimer et dire ce qu'il pense sans aucune crainte et la directrice doit se montrer à l'écoute. La discussion est importante, elle évite parfois de sérieux maladresse et déconvenues. Il est important pour chacun des animateurs de véhiculer une image positive et d'avoir un comportement irréprochable.

Quelques règles du travail en groupe :

- *Se réunir et échanger ensemble
- *Communiquer avec ses collègues
- *Avoir de l'empathie pour ses collègues
- *S'écouter soi-même, gérer ses limites et sa fatigue
- *Chaque membre doit être solidaire avec ses collègues, avoir de l'estime pour eux
- *Une équipe dynamique
- *Être respectueux des horaires, du matériel, des locaux et de chacun...

Le respect n'est pas une question d'âge, il est réciproque.

Si vous n'êtes pas respectueux, vous ne serez pas respecté !

